



Disjoncteur Phase + Neutre - 16A - bornes à vis - 1 module

REF. 0 928 23

DNX³

LEGRAND

Niveau

10,90 €

Prix conseillé TTC éco-contribution incluse

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

DNX³, disjoncteur Phase+Neutre permet de protéger les appareils de commandes contre les surtensions, à monter dans le tableau électrique, idéal pour les installations résidentielles

- Visualisation immédiate du circuit défaillant
- Pas de fusible à changer, il suffit de réarmer
- Arrivée haute et sortie basse par bornes à vis
- Accepte le passage du peigne d'alimentation

Information sur la gamme

Les disjoncteurs DNX³ et DX³ à coupure pleinement apparente sont destinés à la protection et le sectionnement des circuits électriques en Phase + Neutre. Les disjoncteurs DNX³ et DX³ permettent de répondre aux contraintes d'installation en résidentiel et en tertiaire grâce à leur pouvoir de coupure de 4500/6kA jusqu'à 50kA. Il existe 3 types de connexions : auto/auto : arrivée haute par bornes auto et sortie basse par bornes auto, auto/vis : arrivée haute par bornes auto et sortie basse par bornes à vis ou vis/vis : arrivée haute et sortie basse par bornes à vis. Un porte-étiquette en face avant du produit permet le repérage des circuits. Ils reçoivent les auxiliaires de signalisation et de commande DX³ et acceptent le passage du peigne d'alimentation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Marque	Legrand
Type de pose	Sur rail
Tension	230 V
Nombre de modules	1 module
Nombre de poles	1P+N
Dimensions	17,8 x 94,8 mm

Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.